Revue politique Charles numéro 17 du 5 avril 2016

Propos recueillis par Arnaud Viviant
Portraits Nadège Abadie

Revue politique Charles numéro 17

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Interview d'un Charles
Tu parles…

Charles MILLON
Charles Millon est ordolibéral, personnaliste, mutualiste, fédéraliste et chrétien. Il se réfère aussi bien à Péguy qu'à Proudhon. En 1998, l'ancien ministre de la Défense provoque un schisme en se faisant élire à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec le soutien du Front national. Il va alors éprouver la violence en politique, comme il le raconte sans fard dans cet entretien Charles.

C'est amusant, vous avez été ministre de la Défense alors que vous avez été exempté du service militaire.

En effet. Mais je ne suis pas sûr d'être le seul ministre de la Défense dans ce cas. J'ai été exempté car je fais partie d'une classe d'âge, 1945, où il y avait trop d'appelés à cause du boom de natalité. Je voulais faire la coopération, mais on a pris le prétexte d'une infection bénigne pour m'écarter.

Comment êtes-vous devenu ministre de la Défense. Etiez-vous spécialiste de ces questions ?

Vous savez, un homme politique n'est pas un spécialiste. Il a une vision du monde, une vision de la France. J'ai été élu pour la première fois en 1978. Le dossier de la défense fait partie de ceux que tout parlementaire travaille de façon particulière. Quand Jacques Chirac m'a proposé le ministère de la Défense, qu'il voulait que je prenne compte tenu des réformes qu'il désirait engager et de la confiance qu'il plaçait en moi, ce qui me flattait bien sûr, j'ai accepté. Ce ministère était à un tournant, puisqu'il s'agissait de mettre en place la suspension du service national et l'armée professionnelle. Il y avait besoin en outre d'engager la restructuration territoriale, si bien qu'il m'a fallu discuter de la fermeture de casernes avec un certain nombre de maires. Ce fut aussi le moment de la guerre en Bosnie, avec

l'implication de la Force de Réaction Rapide de la France. Mais aussi les derniers essais nucléaires qui ont abouti à la construction du simulateur qui se trouve à côté de Bordeaux et qui permet à la France de garder son indépendance en matière de défense. Bref, un certain nombre de dossiers extrêmement intéressants pour un homme politique, et qui font que j'ai vécu là un moment extraordinaire de ma vie.

Comment s'est passée cette fin du service militaire ? Comme une lettre à la poste ?

Il faut savoir qu'à l'époque, sur une classe d'appelés, 15% étaient exemptés parce qu'ils ne maîtrisaient pas le français, n'étaient pas intégrés et se trouvaient tout en bas de l'échelle sociale. Puis vous aviez 15% de planqués, pour dire les choses comme elles étaient.

Les 70% restants avaient ce qu'on appelait une affectation rapprochée. Vous aviez donc une armée qui n'arrivait pas à être professionnelle puisque ses crédits étaient affectés à la gestion de ces appelés, lesquels ne vivaient pas la vie militaire comme dans d'autres périodes de l'histoire de France. Beaucoup d'officiers, de militaires de carrière souhaitaient une vraie réforme. Auraient-ils aimé qu'on maintienne un service militaire minimal ? Certains oui. Mais il n'y a pas eu un très long débat. Personnellement, quand j'ai pris mes fonctions comme ministre, j'étais favorable au maintien de la conscription. C'est après avoir étudié le dossier avec un certain nombre d'officiers et de spécialistes qu'on a décidé de suspendre le service militaire. Car je vous rappelle qu'il n'est pas abrogé, mais seulement suspendu. On se rend compte aujourd'hui que notre choix était judicieux, car on s'aperçoit que l'armée française ne pourrait pas effectuer des interventions telles qu'au Mali, en Centrafrique ou au Tchad aujourd'hui si elle supportait encore le poids des appelés.

Ce n'est pas très noble mais je me rappelle avoir voté pour Mitterrand en 1981 parce qu'il promettait de mettre fin au service militaire que je n'avais, à dire vrai, pas le cœur de faire. En revanche, je n'ai pas souvenir que Chirac en ait, de son coté, fait une promesse de campagne.

Effectivement, il souhaitait le faire mais il n'en a pas fait un thème de campagne. En revanche, quand il m'a appelé, il m'a dit : »Il faudra que tu étudies ce dossier-là ». Comme je vous l'ai dit, je n'y étais pas favorable, mais je me suis incliné devant la réalité.

Revenons en arrière. Jeune, vous aviez créé le Cercle Charles Péguy. Qu'étais-ce ?

C'est quelque chose que nous avons créé en 1965, à Lyon, pour permettre à des jeunes s'acquérir une formation politique. On invitait des conférenciers, que ce

soit des spécialistes du droit, de la politique, de la géopolitique, des intellectuels, des écrivains.
On proposait à peu près deux conférences par semaine. Cela s'adressait à des personnes qui faisaient partie de ce qu'on appelle traditionnellement la droite. C'était très large. On organisait des universités, même si on ne les appelait pas comme ça à l'époque. On étudiait des sujets comme : « Quelle économie pour la France » ou « Faut-il développer la construction européenne ? » Cela allait assez loin puisqu'à une époque où l'écologie n'était pas à la mode, je me souviens d'avoir écouté un homme qui m'a beaucoup marqué, le philosophe Gustave Thibon.
Il était venu nous expliquer qu'il fallait respecter la nature. C'est le premier écologiste que j'ai connu.

Mais pourquoi l'avoir appelé le Cercle Charles Péguy ?
C'est d'abord un écrivain extraordinaire. Mais une personne qui était aussi très attachée, au sens noble du terme, à la France. C'était un patriote, quelqu'un d'enraciné, historiquement et géographiquement. C'est un homme qui a chanté la cathédrale de Chartes, notre histoire de France à travers Jeanne d'Arc. Pour nous, il était l'auteur qui incarnait le mieux notre pays. C'est vrai qu'il a eu des tendances, et même plus que ça, des options socialistes du point de vue économique. Mais je vais vous dire : un homme comme Proudhon est aussi un des auteurs que j'affectionne. Car Proudhon est fédéraliste. Car est pour que la personne humaine retrouve sa place dans la société. Il a été classé à gauche parce qu'il était pour la coopération et la mutualité. Mais vous savez, la gauche et la droite, à travers l'histoire, elles changent, hein !

Est-ce qu'à ce moment-là, vous envisagiez déjà une carrière politique ?
Oui. Dès l'âge de 15, j'ai eu envie d'action politique, de réformer mon pays, de vivre les évènements.

Vos parents faisaient de la politique ?
Mon père était un industriel. Il était certes adjoint de sa mairie, mais non, il ne faisait pas de politique.

Et c'est dans ce cercle Péguy que vous rencontrez votre femme…
Oui, en 1968. A ce moment-là, nous fondons le MADEL, le Mouvement autonome des étudiants de Lyon. Ma future femme y était, moi aussi. On était favorables à l'instauration d'universités autonomes, face au mammouth de l'Education nationale. On était donc des précurseurs…

Oui, c'est ce que Sarkozy a fait !

Je dirais plutôt : c'est ce qu'il a essayé d'entreprendre, parce que ce n'est pas fini, il reste beaucoup à faire !
Donc, on était très, très en avance. Pendant Mai 68, il y avait, d'un côté, les conservateurs qui sont allés défiler sur les Champs-Elysées et, de l'autre, ce qu'on appelait à l'époque les gauchistes, Cohn-Bendit et consorts. Mais nous, nous n'étions ni d'un côté ni de l'autre. Nous étions déjà, tout comme nous le sommes aujourd'hui, personnalistes, fédéralistes, pour une autonomie et une évolution des structures sociales telles qu'elles existaient à l'époque.

Vous n'étiez pas donc comme ceux qui allaient devenir plus tard vos amis-je pense par exemple à Alain Madelin qui, vers 68, faisait partie du groupuscule d'extrême droite Occident-, dans la bagarre ?
Jeune, j'étais favorable à l'Algérie française mais je n'étais pas dans des mouvements, comment dirais-je, de droite déclarée. J'étais au cercle Charles Péguy et au MADEL. Ensuite quand je suis entré dans la vie politique, je suis allé au CNPI, le Centre des national des indépendants et paysans, dont Antoine Pinay était l'ancêtre. Ensuite, je suis devenu républicain indépendant. En 1978, nous formons l'UDF avec les radicaux et le CDS. Je faisais partie de ce courant et j'y assumé des responsabilités, puisque j'ai été président du groupe UDF durant six ans à l'Assemblée nationale. Je faisais partie des libéraux sociaux si je puis utiliser cette expression. Historiquement, je ne fais pas partie de la tradition gaulliste.

Centriste, ça vous va ?
Non, je fais partie de la droite libérale et sociale.

Giscardien ?
Ah oui. J'étais dans ses comités de soutien en 1981, ce qui n'a pas donné le résultat attendu, mais bon. Ce fut ensuite la traversée du désert. Puis j'ai créé Le Cercle avec des RPR, Philippe Seguin et Michel Noir, et des UDF comme François Daubert. Après quoi, je me suis beaucoup engagé avec le Parti républicain. Puis en 1989, j'ai créé les Rénovateurs, avec des RPR et des CDS. On a tout fait pour rénover le paysage politique, on eu du mal. Puis en 1995, puisque l'UDF n'était pas présente à cette à cette élection présidentielle et qu'on avait le choix entre deux RPR, j'ai choisi Jacques Chirac.
Pourquoi ?

Parce que Jacques Chirac défendait une politique de rupture et que je pensais qu'elle était ce qu'il fallait pour la France. Les réformes ne suffisaient plus. Il fallait lutter contre la fracture sociale, ce qui était le thème de la campagne de Jacques Chirac. On n'a pas réussi puisqu'il y a eu la dissolution et qu'on a perdu les élections. Mais je pense que c'était un peu prémonitoire par rapport à la situation actuelle. On se rend bien compte qu'il faut faire des réformes

fondamentales dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité, de la réforme du territoire.
Aujourd'hui, on ne peut envisager simplement de mener une politique de gestion. C'est une politique de rupture qu'il faut faire.

Quand en 1995, vous soutenez Chirac, Giscard était d'accord ?
J'étais très proche de Giscard à cette époque et j'ai fait ce choix avec lui. Et je vous rappelle que Giscard a soutenu Chirac dès le premier tour.

Quels étaient vos rapports avec Alain Juppé lorsque vous étiez ministre de la Défense et lui Premier ministre ?

Oh, j'étais très proche de Chirac parce qu'un ministre de la Défense dépend plus du président de la république que du Premier ministre.

Et aujourd'hui, vous avez de bons rapports avec Alain Juppé ?
Vous savez, je suis plutôt d'un caractère cordial. Je le revois très peu puisque nos itinéraires se sont séparés à un moment donné. Mais quand je le vois, on a les meilleurs rapports du monde …

Souhaiteriez-vous qu'il gagne la primaire ?
Pour le moment, je regarde. Je suis observateur de la vie politique. Je pense juste qu'avant de parler de primaire et de candidature, il faudrait parler de programme.

Vous parliez de fédéralisme tout à l'heure. Pourtant, à cette époque, on était à droite, plus étatiste que fédéraliste.
Je n'ai jamais été étatiste. J'ai toujours voulu que l'état crée des conditions favorables, mais ne prenne pas toutes les décisions. On faisait partie de ce courant des ordolibéraux qui s'est exprimé après la guerre avec le miracle allemand, à travers des gens comme Adenauer ou Schuman. Ce mouvement faisait confiance aux gens. L'État n'est pas là pour tout faire. Il est là pour faire faire.

Vous étiez très minoritaires en ce temps-là ?

Oui, très doucement nous sommes devenus de moins en moins, et je pense que maintenant, on est devenus quasiment majoritaires.

Vous êtes pour un Europe fédéraliste, donc ?
Je suis pour la vraie Europe Fédérale. Parce que très souvent on présente l'Europe fédérale comme une Europe centralisatrice alors qu'elle est l'inverse. Je

suis pour une Europe qui ne prenne que des compétences essentielles. Je pense qu'une Europe à 28, ce n'est pas possible, il nous faut une Europe qu'avec quelques pays. En ce cas, il faudrait que l'Europe dispose des compétences essentielles, et laisse aux nations, aux régions, aux régions, aux communes, la plupart des compétences.
Tout ce qui peut être fait au plus proche de la personne doit l'être. Le principe qui est à la base de même de toute vie politique, c'est celui de la subsidiarité.
Autrement dit : tout ce qui peut être fait dans la commune doit rester au niveau de la commune. Tout ce qui peut être fait dans la région doit rester à l'échelle de la région. Et tout ce qui peut être fait dans la nation doit rester de la compétence de la nation. Au niveau européen, on ne peut pas centraliser comme on le fait malheureusement aujourd'hui. Ceci crée ce problème entre l'Europe et les nations.

On en arrive aux élections régionales de 1998 où vous faites alliance avec le Front national.
Je n'ai jamais fait alliance avec le FN. Il y a un parti qui s'appelle le Front national, qui est reconnu par la République puisqu'il peut présenter des candidats. Ceux-ci siègent dans une assemblée et décident de vous soutenir. Selon une jurisprudence inventée par la gauche, on n'aurait pas le droit d'accepter leurs voix. Mais qu'est ce ça veut dire ?!

Mais en 1992, vous disiez le contraire.

Non. J'ai dit que je n'étais pas favorable à une alliance avec le Front national. Mais encore une fois en 1998, je ne fais pas alliance. J'accepte le soutien de conseillers régionaux qui ont été élus en toute régularité. Si je n'ai pas voulu céder, c'est que je considérais qu'il s'agissait d'une atteinte à la démocratie. Ma position est la suivante : soit on considère que le Front nationale est un parti anormal et dans ce cas il faut l'interdire. Soit on considère qu'il est normal et, dans ce cas je vois pas, toujours pas pourquoi il n'aurait pas le droit de faire des alliances ici ou là. Il faudra me l'expliquer.

Est-ce que cette histoire vous a blessé ?
Bien sûr ! Si je disais le contraire, je ne serais pas normal. Voir des amis de toujours me tourner le dos parce qu'ils avaient peur qu'on les accuse… Ça vous fait mal. Mes enfants, on ne les saluait plus à cause de ça, et moi, on me jetait des pierres quand je sortais ! J'ai connu la violence en politique. Les gens ont oublié, mais le Maire de Briançon s'est fait casser la jambe à coup de barre de fer parce qu'il me soutenait.

Vous venez de fonder un think tank avec Charles Beigbeder. De quoi

s’agit-il exactement ?

Avec la manif pour tous, on a vu des centaines de milliers de personnes s’éveiller à la politique. Un certain nombre de cercles comme les Veilleurs, rassemblant une nouvelle génération se sont créés. Certains d’entre eux ont souhaité réfléchir à la politique et même aller un peu plus loin.
C’est ce qui nous a amenés à fonder l’avant-garde, un réseau participatif où l’on travaille sur les lois qu’on aimerait voir mise en œuvre par le futur président de la République.
On va essayer de réunir assez de monde pour que le futur candidat retienne nos propositions.
Au fond, ce réseau ressemble au cercle Péguy dont nous parlions au début de notre conversation. Il s’inscrit dans sa continuité.

Le mariage homosexuel a été une blessure pour vous ?
Une blessure, non. Mais je pense que c’est une faute. Le mariage, c’est entre un homme et une femme, pour avoir des enfants. Sinon, il faut appeler ça « convention », pas mariage. Sauf si on veut fabriquer artificiellement des enfants. Mais là, c’est Prométhée ! Et l’homme devient fou.

Pour finir, que pensez-vous du pape François ?

Ah, il secoue bien ! Il pose le problème de la charité, le problème de la miséricorde.
On peut pécher mais on peut être pardonné. Tout n’est pas loi et règlement. Jean Paul II était un grand pape, mais un pape pastoral. Ensuite, Benoit XVI a remis d’équerre un certain nombre de points de doctrine, ce qu’il fallait absolument faire. Une fois son œuvre accomplie, il a démissionné pour laisser sa place à un pape charismatique. François restera dans l’histoire comme le pape de la miséricorde qui est la principale dimension de la religion chrétienne. On fait des fautes. Il faut nous pardonner.

Le piège de la Turquie par Charles

Millon

Une nouvelle fois, l'Europe se sera couchée devant les menaces de l'un de ses voisins.

En l'occurrence il s'agit de la Turquie de M. Erdogan, personnage arrogant, si prêt à tout qu'il n'a pas hésité, on s'en souvient, à abattre un avion russe il y a quelques mois, prenant le risque d'une escalade militaire extrêmement dangereuse.

Dans le petit jeu des hommes forts face aux démocraties paralysées, le président turc ne le cède en rien au président russe : qui en Ukraine et en Géorgie, qui à Chypre et en Syrie, les deux chefs d'Etat ont les mêmes ambitions impérialistes.

Mais aujourd'hui, à la faveur de la crise des migrants, c'est Erdogan qui nous dame le pion.

Dans l'accord conclu le 18 mars avec l'Union Européenne, accord négocié par Angela Merkel qui se comporte comme la véritable présidente de l'Europe, la France étant portée disparue, le président turc ne lâche rien et obtient tout.

Dans l'ordre : 6 milliards d'euros sur deux ans ; la « réinstallation » de 72 000 réfugiés syriens sur le sol européen ; l'exemption, à court terme, de visa pour les Turcs voyageant en Europe ; enfin, l'ouverture de nouveaux chapitres d'adhésion à l'UE.

En échange, la Turquie n'accomplira que son devoir de base : empêcher les migrants de se rendre illégalement en Grèce par la mer Egée. En gros, ce que fait la France à Calais.

Ce fut en vérité un sommet de la honte, qui est venu annihiler toutes les belles paroles précédentes de l'Europe donneuse de leçons.

Car si l'on retourne un peu en arrière, au moment des « printemps arabes », l'Europe a commencé par annoncer qu'elle allait débarrasser le monde des dictateurs, en faisant tomber Kadhafi, en prenant le parti de la rébellion contre Assad.

Puis, devant la déferlante de réfugiés, demandeurs d'asile ou migrants, elle a

clamé qu'elle les recevrait tous.

Ensuite, elle a proposé de mettre au piquet tous les gouvernements rétifs qui comme ceux de Hongrie ou de Pologne refusaient d'appliquer les quotas de répartition des migrants élaborés par l'Allemagne et imposés par l'Europe.

Et maintenant, dans une palinodie digne de Daladier, elle sacrifie toutes ses valeurs sur l'autel d'une politique de dernier recours, sous-traitant à des pays comme la Turquie la gestion des réfugiés.

Des pays qui non seulement ne respectent pas les droits de l'homme mais encore nous font payer très cher leur collaboration.

L'Union Européenne, en marchandant avec la Turquie afin d'endiguer le flot des réfugiés, laisse Erdogan piétiner les droits de l'Homme, le respect des minorités et la liberté d'informer.

Pire, l'Union Européenne envoie un message de « désespoir » à ces populations qui fuient la guerre, les massacres et l'absence d'avenir pour leurs enfants.

A réfléchir à très court-terme, pour vouloir la paix et une bonne conscience, nous avons récolté la guerre et le déshonneur.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Charles Millon invité de « l'Agora, parlons vrai »

Cette semaine, Charles Millon, ancien ministre de la Défense, ancien député-maire de Belley et ancien président du conseil régional, était l'invité de l'émission "L'Agora, parlons vrai".

Millon 1 *par voixdelain*

Millon 2 *par voixdelain*

Millon 3 *par voixdelain*

Millon 4 *par voixdelain*

Retrouvez l’interview sur le site de la Voix de l’Ain

Charles Millon: « les partis politiques sont maintenant des machines électorales »

GRANDE INTERVIEW DE CHARLES MILLON

« En politique, on ne parle plus d'idées mais de tactique »

■ Si Charles Millon est moins présent sur le devant de la scène médiatico-politique, il n'en est pas moins resté actif et nous livre son regard sur la politique française d'aujourd'hui.

p. 8

Par Nicolas Bernard et Jean-Marc Perrat

Cette semaine, nous inaugurons une nouvelle rubrique politique.

« Que sont-ils devenus ? » a pour ambition de retrouver ceux et celles qui ont fait l'actualité politique de ce Département, puis qui se sont éclipsé des lumières du devant de la scène. Retraite, reconversion, action de l'ombre… Nous inaugurons ce rendez-vous avec Charles Million, ancien ministre-de la Défense, ancien député-maire de Belley, ancien président du Conseil régional…

Charles Million, vous vous faites discret sur la scène politico-médiatique depuis un certain temps maintenant. Notre première question se fait donc l'écho d'une interrogation commune : que devenez-vous ?

Je continue à participer à la vie politique, mais d'une autre manière. J'ai lancé en 2004, avec un certain nombre d'acteurs belges et français, l'institut Thomas More, pour réfléchir aux grands défis de notre temps : la construction européenne, la montée de l'islamisme radical, la faim dans le monde, en Afrique …Suite à mon poste d'ambassadeur auprès de la FAO, je me suis investi en Afrique et j'y vais régulièrement pour participer à des problèmes développement et de sécurité. Enfin, je continue à réfléchir à la relève politique et c'est dans cet esprit que j'ai lancé un réseau participatif qui s'appelle l'avant-garde. Ce réseau permet de réunir sur la toile un certain nombre de gens qui partagent des convictions, personnalistes, ordo-libérales, anticonformistes… Et on essaie de réunir toutes ces personnes pour réfléchir à la réponse à donner aux défis de notre temps et d'influencer 'les femmes et les hommes politiques pour qu'ils disent ce qu'ils ont promis qu'ils fassent ce qu'ils ont dit

Dimanche, Jean Louis Debré, l'ex-président du conseil constitutionnel qui a retrouvé sa liberté de parole a dit : « Quand je vois ces émissions

politiques, je n'ai plus l'impression d'entendre les politiques, ce n'est plus mon monde ». Vous… Vous le trouvez comment le monde politique français d'aujourd'hui ?
C'est un monde qui vit dans l'éphémère et dans l'immédiat. Il ne répond plus aux problèmes graves de l'époque. Que ce soit en France ou dans le Monde. En France, c'est par exemple la question de l'islamisme radical qui a été ignorée parce qu'on n'a pas voulu aborder le problème au fond depuis des années. Les hommes politiques sont très fautifs. Les questions de migrations n'ont par exemple pas été anticipées. Je connais le problème, parce qu'en 1970, avec Pierre Cormorèche et Michel Paramelle, nous avions lancé l'association ALATFA qui est devenu ALPHA 3 A en 2003. On avait commencé à mettre en œuvre, des foyers, des centres d'études, des colonies… Des outils d'action sociale et éducative pour permettre cette assimilation des gens qui venaient de l'extérieur.
Avec l'Avant-garde, vous avez planché sur la question de la famille. De l'immigration peut être aussi… C'est aujourd'hui un défi qui est lancé aux peuples européens. En 2016, des murs se sont construits, des frontières ont été réactivées. Est-ce la fin de Schengen ?
C'est une évidence. Schengen est mort ! Il va falloir réfléchir à une autre construction de l'Europe. Je pense que l'élargissement de l'Europe a été le début de la mort de l'Europe. On a oublié l'approfondissement en Europe. Et c'est grave, car on est en train de désespérer la jeunesse. Il va falloir que les hommes politiques se reprennent et retrouvent les raisons de l'engagement politique. On ne s'engage pas en politique pour vivre un mandat.
En ce début de semaine, il y avait le sommet Europe-Turquie. La-question de la Turquie est aujourd'hui centrale. Doit-on reprendre le dialogue avec la Turquie et entretenir la promesse d'Europe qui leur a été faite ?
Pour dialoguer avec quelqu'un, il faut d'abord savoir qui on est. Je suis par exemple partisan de l'inscription des racines judéo chrétiennes de l'Europe dans la constitution européenne. Et même française… Pas pour entretenir une querelle idéologique, mais simplement pour rappeler qui on est !
Je veux bien négocier avec la Turquie mais sur ces bases.
On a parlé de l'avant-garde comme un réseau participatif, mais n'est-ce pas un outil de reconquête politique ?
Oui, au niveau des convictions et des idées. Dans ce réseau, il y a des gens qui viennent de courants très différents : des chrétiens-démocrates, des conservateurs, la droite libérale, des anciens indépendants et paysans, des membres des anciennes UMP, UDF… Le constat que nous faisons, c'est que les partis politiques sont devenus des machines électorales. Leur objectif est de faire élire des personnes. Donc, on parle de moins en moins d'idées et de plus en plus de tactiques. Je suis effaré quand je vois la bataille des primaires à droite. On ne parle plus des problèmes de fond, on cherche comment se placer devant. De fait,

on réagit sur l'immédiat. C'est la politique de l'émotion. Il n'y a plus de débats sur les projets de société. Je suis très inquiet de cette dérive de la démocratie française.
En politique on parle de moins en moins d'idées et de plus en plus de tactiques. Face à ce constat, on a souhaité faire un réseau participatif. Et grâce au web, les gens vont pouvoir discuter et se dire ce qu'ils voudraient pour ce pays.
Vous évoquez les primaires à droite, est-ce que vous irez voter ?
Oui, j'irai probablement…
Vous avez choisi ?
Chacun connait ma proximité avec Hervé Mariton (député de la Drôme) C'est quelqu'un avec qui j'ai siégé à l'Assemblée Régionales et qui a été un de mes vice-présidents à la Région. Mais ce sera un geste d'affirmation de conviction car je crois que ces primaires remettent en cause l'élection au suffrage universel direct du président. Je n'ai jamais été favorable à l'élection au suffrage universel direct du président. Je l'avais dit il y a 20 ans, dans l'émission « l'heure de vérité ». Je crois que c'est une dérive de la Ve République. Je souhaite que l'on revienne à un réel équilibre des pouvoirs et je suis favorable à un régime parlementaire. D'ailleurs, de tous les grands pays démocratiques évolués, la France est le seul à avoir ce régime.
Quand vous voyez ce qui se passe aujourd'hui avec -le Front national et notamment lors des dernières élections régionales, est-ce que vous ne pensez pas, avec le recul, qu'en 1998, vous aviez eu raison trop tôt ?
Non, je ne dirai pas ça. Mais, la situation n'a pas changé. Lors des dernières élections régionales, il y a quand même eu des manœuvres politiques qui peuvent étonner tout le monde. Soit le FN est infréquentable et dans ce cas-là, il faut l'interdire. Soit c'est un parti Républicain et alors, on crée les conditions favorables, comme en Italie, en Autriche, dans les pays Nordiques, pour qu'une coopération politique ait lieu. Et s'ils sont vrai ment extrémistes, la réalité les pliera. Mais enfermer près du tiers des électeurs dans un ghetto, cela ne me semble pas être les signes d'une démocratie en forme.
En 1998, vous avez été forcé de quitter la présidence de la Région. Pourtant Blanc dans le Midi, Soisson en Bourgogne sont restés président. Pourquoi ?
Il y a eu une cabale… Je regrette presque qu'on ait pas filmé ce moment, car les gens n'ont pas idée de ce qui s'est passé à ce moment-là !
Laurent Wauquiez, le nouveau président de la Région a fait campagne avec un discours que l'on a qualifié de « très à droite ». C'était selon vous le bon positionnement politique ?
Je l'avais vu avant les élections et je lui avais conseillé de faire une campagne sur des thèmes régionaux. Je pense que l 'on peut faire une campagne nationale et internationale sur des thèmes régionaux. Par exemple, l'écologie. Une Région a

un rôle essentiel dans ce domaine. Elle peut prendre des décisions qui peuvent modifier les choses. On l'a fait à une époque avec le canal du Rhône. Ce que j'ai regretté dans ces élections, c'est qu'on a finalement beaucoup parlé de politique nationale et très peu de régionale.

Au nom de la loi sur le cumul des mandats, Étienne Blanc devra choisir entre son mandat de député et de maire. Cette réflexion réveille des vocations, notamment celle d'Olivier de Seyssel, candidat déclaré à la députation. Est-ce que vous le soutenez dans sa démarche ?

Olivier fait partie de l'élite politique, économique et sociale de l'Ain et de la Région il commence à avoir une envergure nationale il est à la tête de la Mutualité sociale agricole. Il s'est toujours intéressé à la politique nationale et régionale. C'est avec lui que j'ai créé Bugey, perspective et rayonnement pour pouvoir reconquérir les cantons du Bugey et la ville de Belley. Je crois qu'il a toutes les qualités pour siéger à l'Assemblée nationale.

Et vous, est-ce que vous avez encore des envies ?

Lorsque l'on a atteint un certain âge, on essaie d'aider les autres plutôt que de se mettre devant. Je suis prêt à continuer à participer à la vie politique locale, régionale et nationale pour aider la nouvelle génération à arriver aux affaires. C'est la raison pour laquelle j'ai aidé Christian Jimenez et toute l'équipe à arriver aux affaires à Belley, les jeunes à arriver au Département.

Vous êtes toujours Barriste ?

Pour ce qui est de la conception d'une politique enracinée, oui. Pour ce qui est de l'analyse constitutionnelle, je ne le suis plus.

Vous avez été conseiller général. Que pensez-vous de la politique que mène aujourd'hui le jeune président du Conseil départemental, Damien Abad ?

Il faut qu'il y ait des garçons comme lui qui remettent en cause les choses. Parfois, il le fera avec un peu trop de brutalité. Parfois, il se trompera. Mais la politique, ça ne peut pas être que la gestion au fil de l'eau de la collectivité. On l'a trop fait !

Ferait-il un bon ministre … On parle beaucoup de lui en 2017?

Oui. Dans la vie politique, il ne faut pas trop se précipiter. Vous êtes meilleur si vous avez acquis une certaine expérience. Donc si j'avais un conseil, ce serait de lui dire: Prépare-toi à être ministre et acquiers de l'expérience à la tête du Département. Le Département est une excellente école.

Voix de l'Ain Vendredi 11 mars 2016

Video : Le clivage droite-gauche est-il toujours opérant ?

Le clivage droite-gauche est-il toujours opérant ?

– Charles Millon (Ancien ministre de la défense, ancien président de la région Rhône-Alpes et président de l'Avant-Garde)
– Karim Ouchikh (Président du SIEL)
– Jean-Frédéric Poisson (Député des Yvelines et président du PCD) – Xavier Lemoine (Maire de Montfermeil)
– Guillaume de Prémare (Délégué général d'ICHTUS)

Les conférences de l'Avant Garde

Handicap et protection de l'enfance : la France persiste et signe, les enfants « saignent »

Le 20 novembre 2015, le défenseur des droits avait rendu public un rapport inédit dont le titre était déjà pour le moins éloquent : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles ».

Le 4 février dernier, c'est le comité des droits de l'enfant de l'ONU qui a toisé la France à la suite de l'audition de celle-ci les 13 et 14 janvier 2016.

L'UNICEF avait pourtant été déjà particulièrement critique vis-à-vis de la France dans son rapport de juin 2015.

Le Conseil de l'Europe était même allé, fait rarissime, jusqu'à relever l'hypocrisie de l'état français qui, plutôt que de mettre en place les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants présentant un handicap en France,

préférait payer des établissements scolaires en Belgique pour le faire.

Ainsi, le comité des droits de l'enfant de l'ONU « réitère sa précédente recommandation pour que le système de collecte de données couvrant tous les domaines de la convention des droits de l'enfant » permette le suivi et l'évaluation des politiques et projets en faveur des droits de l'enfant.

Or il est bien triste de constater que jusqu'à présent **c'est l'absence de statistiques qui prévaut** concernant les enfants en âge d'être scolarisés et relevant d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé.

Ce défaut de données précises a pour conséquence de maintenir une grande ambiguïté sur les besoins de ces enfants et l'absence criante de moyens mis en place par l'état.

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU prie instamment la France de renforcer ses efforts pour promouvoir une culture de l'égalité, de la tolérance et du respect mutuel, pour prévenir et combattre tous les cas de discriminations contre les enfants dans tous les secteurs de la société. »

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU rappelle une nouvelle fois sa préoccupation concernant « les cas de mauvais traitements des enfants handicapés dans les institutions et la surveillance indépendante insuffisante de ces institutions. »

Il s'alarme plus particulièrement de la technique du « packing » concernant des enfants atteints du trouble du spectre autistique (TSA) (enveloppement et contention de l'enfant dans des draps humides et froids), ce qui s'apparente à « des mauvais traitements » et qui n'est toujours pas interdit par la loi française et se pratique toujours dans certains établissements.

Le comité des droits de l'enfant de l'ONU encore une fois « prie instamment la France d'accroître les initiatives pour prévenir et lutter contre les causes profondes des mauvais traitements des enfants dans les institutions, et notamment mettre en place des mécanismes capables de procéder à des inspections régulières et efficaces indépendamment des institutions de contrôle ».

Comme je l'écrivais le 7 décembre dernier**, il faut cesser d'exclure ou de**

parquer dans des structures inadaptées (IME et ITEP) **des enfants qui n'ont rien à y faire** et qui forcement y régressent en espérant que les parents affligés, ne se plaindront pas trop fort.

C'est évidement la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans les institutions et notamment pour tous les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques (TSA (troubles du spectre autistique), TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), DYS (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) et TED (troubles envahissants du développement)

Malheureusement, tout un pan de la médecine psychiatrique française (école psychanalytique) s'acharne à traiter des troubles neurologiques chez les enfants, comme des troubles liés à des carences éducatives, affectives ou familiales, alors que les neurosciences ont démontré qu'il n'en est rien.

Le comité s'inquiète également d'une trop grande pratique des représailles contre les enfants et les familles alors que c'est le système qui est défaillant.

Pour ma part je crois fermement qu'il faut que les recours manifestement abusifs aux procédures de « l'information préoccupante » ou du « signalement » pour faire taire les parents et les associations de défense des enfants à besoins particuliers soient sanctionnées.
Aujourd'hui ce n'est pas possible.

Enfin, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Car la suite logique est que, le comité des droits de l'enfant de l'ONU s'alarme une nouvelle fois de la surreprésentation des enfants handicapés dans les établissements de l'ASE (Aide Social à l'enfance)

Ces pratiques d'un autre temps de la gestion du handicap et du handicap à l'école bloquent le système de la protection de l'enfance.

L'Aide Sociale à l'Enfance ne peut plus protéger les enfants qui devraient l'être, elle gère l'affluence :
« Et les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents ».

Nous devons briser cette spirale infernale de l’exclusion, pour y arriver, il faut que les services de l’état et les prises en charge thérapeutiques des enfants changent :

« L’accueil des enfants présentant un handicap à l’école ne doit plus être abordé par l’état français comme un service que l’on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l’enfant à être scolarisé »

Et les enfants qui ont des troubles d’origines neurologiques doivent pouvoir être pris en charge par des soignants et des personnels accompagnants formés à leurs troubles.

Des milliards d’euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale.

Les moyens financiers sont donc là.

S’ils étaient employés à bon escient cela permettrait à des dizaines de milliers d’enfants d’être scolarisés en milieu ordinaire, dans de bonnes conditions et de recevoir des soins adaptés.

Charles Millon

Président de l’Avant Garde

Handicap et protection de l’enfance : des droits pour des

enfants invisibles.

Le 20 novembre dernier le défenseur des droits a rendu public un rapport inédit dont le titre est éloquent : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles ».

Non seulement ce rapport met notamment en exergue la grande hétérogénéité et la grande complexité des situations et les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les familles mais également, « la fragilisation extrême de ces enfants les exposant tout particulièrement à des dénis de leurs droits : à la santé, à la scolarité, à une vie en famille, à la protection contre la violence sous toutes ses formes ».

Ce rapport nous rappelle que la classe politique française a du mal à aborder certains sujets lourds, qui électoralement parlant ne sont pas considérés comme payants.

Le handicap à l'école en est un et il fait peur. Comme si le simple fait d'en parler pouvait le rendre contagieux.

La France pays des droits de l'homme dissimule donc sous le tapis une terrible réalité.

Près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé.

Cette notion de handicap (handicap physique, psychique, cognitif) est extrêmement vaste. Cela a pour conséquences de ne jamais avoir de statistiques très précises et surtout de maintenir une grande ambiguïté sur le sujet.

En effet le handicap à l'école n'est pas que physique et visible, loin s'en faut.

Il faut savoir qu'un enfant ayant un QI de 180 et présentant des troubles du comportement en raison d'une surcharge émotionnelle dépendra d'une notification MDPH, (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au même titre qu'un enfant handicapé moteur.

Il en va de même :

-d’un enfant atteint d’un TDAH (Trouble Déficit de l’Attention avec ou sans Hyperactivité 3% à 5% d’une classe d’âge).

-d’un enfant présentant des troubles envahissants du développement (TED)

-d’un enfant présentant des troubles des apprentissages ou du langage dit « DYS » (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie)

-d’un enfant présentant des troubles du spectre autistique TSA.

La règle qu’il faut effectivement retenir c’est qu’à partir du moment où ces troubles gênent les apprentissages et/ou l’école, l’enfant est susceptible de rentrer dans le cadre du handicap.

Les besoins de tous ces enfants sont évidemment extrêmement différents, c’est une évidence.

Oui mais voilà ; l’égalitarisme forcené que l’on veut nous imposer dans tous les domaines de la société fait également des ravages chez nos enfants.

Les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ont la même formation succincte, (souvent aucune), le même mode de recrutement, et le même type de contrat. (Précaire, le plus souvent un CDD de 6 mois)

L’Etat français n’ayant pas les moyens de ses prétentions d’omnipotence préfère donc exclure du système les enfants différents ou à besoins spécifiques.

Au mieux, l’état se cache derrière une pseudo-scolarisation à mi-temps, tiers temps, quart de temps mais surtout … pas tout le temps.

Cette situation indigne donne lieu à de nombreuses condamnations de la France et de l’Etat français.

La France est de plus en plus souvent condamnée par la Cour Européenne des Droits de l’Homme (CEDH) pour non-respect des droits de l’enfant.
La France est condamnée par le Conseil de l’Europe (février 2014) pour non-respect des droits de l’enfant et de la charte sociale européenne.
L’état français est condamné par les juridictions administratives françaises (TA de Paris juillet 2015) pour des carences dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la scolarisation des enfants.

Le conseil de l'Europe va même jusqu'à relever l'hypocrisie de l'état français qui, plutôt que de mettre en place les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants présentant un handicap en France, préfère payer des établissements scolaires en Belgique pour le faire. Mais rien ne change.

« Nous devons briser cette spirale infernale de l'exclusion »

Pourtant des solutions de bon sens sont totalement envisageables mais toujours écartées au nom de faux principes : manque de moyens, sécurité, égalité, manque de formation des enseignants…

On cherche tous les arguments pour ne pas faire, plutôt que les solutions pour faire.

Ainsi par exemple, un enfant sans AVS par faute de moyen financier et non scolarisé à la demande de l'établissement scolaire, puisque sans AVS, pourrait tout à fait être scolarisé avec l'aide d'un de ses parents (qui le plus souvent ne peut pas travailler puisque son enfant n'est pas scolarisé).

On peut même envisager, qu'une tierce personne ayant des qualifications adaptées, soit rémunérée par les parents s'ils en ont les moyens ou un collectif de parents dans le cadre d'un AVS mutualisé.

L'école deviendrait non seulement réellement inclusive, mais aurait en outre plus de personnes adultes en son sein pour assurer la surveillance et la protection des enfants.

La formation des enseignants concernant le handicap est extrêmement limitée parfois même inexistante.

Pourquoi ne pas prévoir dans chaque école un enseignant référant, formé au handicap, disposant d'informations actualisées et de ressources lui permettant d'aider et accompagner ses collègues.

Ce sont des pistes de réflexions, il y en a d'autres ; nombres de nos voisins européens y arrivent mieux que nous.

Trop longtemps, l’état français a caché l’étendue des dégâts sur nos enfants par idéologisme.

C’est notre système éducatif qui est inadapté et pas les enfants présentant un handicap, comme voudraient le faire croire certains syndicats d’enseignants.

Cependant l’éducation nationale n’a pas tous les torts.

Ainsi les prises en charges des troubles d’origine neurologique en France ont parfois plusieurs décennies de retard.

Tout un pan de la médecine psychiatrique française (école psychanalytique) s’acharne à traiter des troubles neurologiques chez les enfants, comme des troubles liés à des carences éducatives, affectives ou familiales, alors que les neurosciences ont démontré qu’il n’en est rien.

Des milliards d’euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale.

Les moyens financiers sont donc là.

S’ils étaient employés à bon escient cela permettrait à des dizaines de milliers d’enfants d’être scolarisés en milieu ordinaire, dans de bonnes conditions et de recevoir des soins adaptés.

Il est temps de mettre un terme à un système d’exclusion généralisé qui s’auto génère et s’autofinance avec l’argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l’Enfance)

L’UNICEF a d’ailleurs été particulièrement critique vis-à-vis de la France dans son rapport de juin 2015.

Elle pointe du doigt les trop nombreuses défaillances de notre système éducatif en général et plus particulièrement la prise en charge des enfants les plus fragiles.

A l’heure ou le « vivre ensemble » incantatoire gouvernemental est servi à toutes les sauces, peut-être serait-il enfin temps de prendre soin de nos enfants.

Ce scandale doit prendre fin.

Il faut cesser d'exclure ou de parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire en espérant que les parents affligés, ne se plaindront pas trop fort.

Il faut que les recours manifestement abusifs aux procédures de l'information préoccupante ou du signalement pour faire taire les parents et les associations de défense des enfants à besoins particuliers soient sanctionnés. Aujourd'hui ce n'est pas possible.

Ces pratiques du recours à l'Aide Sociale à l'Enfance envers les familles d'enfants présentant des troubles neuro-développementaux (TSA, TDAH, TED, Dys) sont plus que condamnable.

Elles sont dénoncées dans plusieurs rapports institutionnels, la cour des comptes, les associations de parents (Communiqué du 7 aout 2015 de plus de 150 associations) et de nombreux travailleurs sociaux.

Ces dérives bloquent le système de la protection de l'enfance.

Les services de l'ASE sont d'ailleurs totalement noyés par l'inflation alarmante des procédures depuis la loi de 2007.

Les manifestations des personnels de l'Aide Sociale à l'Enfance sont de plus en plus régulières pour dénoncer les conditions dans lesquels on leur demande de travailler « ils ne peuvent plus protéger les enfants qui devraient l'être » ils gèrent l'affluence.
« Et les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents ».

Ne nous voilons pas la face, derrière la pudeur du terme de « dysfonctionnement » se cache une réalité effroyable, on parle de placements abusifs, de familles brisées voir de suicides d'enfants.

Nous devons briser cette spirale infernale de l'exclusion, pour y arriver, il faut que les services de l'état commencent par changer de référentiel :

« L'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé »

Charles Millon

http://blog.lavant-garde.fr/handicap-et-protection-de-lenfance-des-droits-pour-des-enfants-invisibles/

Mes vœux pour 2016

La nation française est fragilisée par la déchirure de son tissu social et la paix sociale est menacée. On le constate dans nos banlieues, avec la confrontation sourde entre natifs et migrants, avec le chômage endémique qui provoque de plus en plus de marginaux, avec des tensions raciales et religieuses qui malheureusement surgissent ici et là.

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux l'affirmation d'une vraie politique familiale, car nous savons que la famille est le premier lieu d'éducation et le dernier lieu de solidarité.

C'est pourquoi nous souhaitons que la loi garantisse la pérennité des « communes », qui sont les collectivités où se tisse le lien social, où des milliers de conseillers municipaux « bénévoles » se dévouent pour le bien commun. Ce qui explique que nous sommes opposés à ces fusions et concentrations que le législateur tente d'imposer pour des raisons « techniques » qui ignorent totalement la dimension humaine de ces communautés.

C'est pourquoi nous espérons qu'enfin soit mise en œuvre une politique offrant à chacun un vrai parcours éducatif, que soit valorisés l'apprentissage et l'alternance, que surtout soit respecté de manière scrupuleuse le libre choix des parents pour l'éducation de leurs enfants. Même sans évoquer le point de vue moral, d'un simple point de vue pragmatique, une éducation réussie c'est un chômeur de moins.

C'est pourquoi nous demandons une révision de notre fiscalité : qu'elle privilégie l'investissement, qu'elle facilité l'entreprenariat, qu'elle garantisse la pérennité du patrimoine familial. Le chômage reculera essentiellement par la création et le développement d'entreprises familiales, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne et en Italie.

La France est confrontée à une nouvelle idéologie totalitaire : « l'islamisme radical », qui menace la paix civile tant sur le plan intérieur que sur le plan international. Les tenants de cette idéologie ont déclaré la guerre à la civilisation judéo-chrétienne. Nos gouvernants, pour y faire face, doivent faire preuve de courage et de lucidité.

Cette idéologie se nourrit bien sur d'un chômage endémique, d'une marginalisation sociale qui amène les jeunes à la désespérance. Elle exerce son emprise sur des jeunes français de deuxième et troisième génération qui n'ont pas trouvé leur place dans notre communauté. Elle se nourrit aussi de cette approche matérialiste et consumériste qui est prônée par trop de médias et de supports commerciaux.

C'est pourquoi nous souhaitons que soit privilégiée une politique respectueuse de la « personne », qui garantisse dans le domaine de l'éducation, de la culture, des médias… une vraie pluralité avec des moyens nouveaux tels que le « bon scolaire » et le « chèque culture ».

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une vraie politique favorisant l'éducation populaire, par le soutien donné aux mouvements éducatifs (qu'ils soient sportifs ou éducatifs, laïcs ou religieux). C'est là une condition essentielle de l'assimilation des migrants qui souhaitent devenir français. C'est ainsi qu'ils découvriront la culture qui fonde l'identité de notre pays.

Sur le plan international, bien sur nous saluons l'engagement de nos forces militaires pour combattre cette idéologie, et nous soutiendrons nos gouvernants pour qu'en aucun cas la garde ne soit baissée. Mais nous souhaitons qu'ils soient lucides dans leurs alliances et refusent de cautionner des pays qui tergiversent pour condamner cette nouvelle idéologie.

Depuis des années la démocratie française offre le paysage affligeant d'une classe politique qui se dispute, qui se déchire, qui exclut sans motif, qui condamne sans raison, et ce sans offrir une espérance à sa jeunesse et sans proposer un projet pour notre pays.

Les dirigeants ressassent les mêmes discours, les mêmes constats, les mêmes solutions. Ils se refusent à constater que les Français veulent des gouvernants qui gouvernent et non des techniciens qui administrent. Si on les mobilise, les Français sont capables de porter des vraies réformes et même de vivre des vraies ruptures.

Pour ce faire nous souhaitons qu'émerge une nouvelle élite politique qui soit enracinée et qui soit à même de provoquer l'enthousiasme.

Nous appelons de nos vœux que les responsables politiques, obsédés par l'élection présidentielle, sortent de leurs petits jeux pré-électoraux, qu'ils fassent connaître leurs convictions, et qu'ils témoignent au lieu de discourir.
Notre pays est confronté à des défis qui affectent l'existence même de l'homme. On le constate au travers des débats dits sociétaux. – PMA, GPA, transhumanisme, eugénisme.

Que les hommes politiques soient à la hauteur de ces enjeux, et aient le courage de faire connaître leur engagement dans ce domaine.

Notre pays est confronté à une crise de l'emploi exceptionnelle. Qu'enfin les hommes politiques acceptent de revenir sur des structures dépassées, sur des situations acquises, sur des corporatismes égoïstes, et proposent des solutions innovantes.

Notre pays a à faire face à une querelle idéologique. Que les partis politiques institutionnels prennent conscience qu'en se construisant un ennemi intérieur, en désignant à la vindicte un parti politique qui aujourd'hui obtient entre 30 et 40% des suffrages, ils créent les conditions d'une confrontation civile insupportable dans une démocratie.

Nos gouvernants, au lieu d'exclure et d'excommunier, doivent rechercher les conditions de la paix civile au travers des réformes institutionnelles et du respect des opinions de chacun.

Le printemps de nos consciences a commencé, nous le porterons à l'Avant-Garde.

Très belle année 2016 à vous toutes et vous tous, qu'elle vous soit heureuse et nous permette de nous rassembler tous,

Charles Millon

http://blog.lavant-garde.fr/mes-voeux-pour-2016-charles-millon/

Le handicap France : l’autre réalité de l’enfance

Il y a des sujets que la classe politique française a du mal à aborder, des sujets lourds qui électoralement parlant ne sont pas considérés comme payants.

Le handicap à l’école en est un et il fait peur.

Comme si le simple fait d’en parler pouvait le rendre contagieux.

La France pays des droits de l’homme dissimule donc sous le tapis une terrible réalité.

Près de 10% des enfants en âge d’être scolarisés relèvent d’un handicap au sens de l’éducation nationale et du ministère de la santé.

Cette notion de handicap (handicap physique, psychique, émotionnel) est extrêmement vaste.

Cela a pour conséquences de ne jamais avoir de statistiques très précises et surtout de maintenir une grande ambiguïté sur le sujet.

En effet le handicap à l’école n’est pas que physique et visible, loin s’en faut.

Il faut savoir qu’un enfant ayant un QI de 180 et présentant des troubles du comportement en raison d’une surcharge émotionnelle dépendra d’une notification MDPH, (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au même titre qu’un enfant handicapé moteur.

Il en va de même :

-d’un enfant atteint d’un TDAH (Trouble de l’Attention avec ou sans Hyperactivité 3% à 5% d’une classe d’âge).

-un enfant présentant des troubles envahissants du développement (TED)

-un enfant présentant des troubles DYS (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie)

-un enfant présentant des troubles du spectre autistique TSA.

La règle qu'il faut effectivement retenir c'est qu'à partir du moment où ces troubles gènent les apprentissages et/ou l'école, l'enfant est susceptible de rentrer dans le cadre du handicap.

Les besoins de tous ces enfants sont évidemment extrêmement différents, c'est une évidence.

Oui mais voilà ; l'égalitarisme forcené que l'on veut nous imposer dans tous les domaines de la société fait également des ravages chez nos enfants.

Les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ont la même formation, (souvent aucune), le même mode de recrutement, et le même type de contrat. (Précaire, le plus souvent un CDD de 6 mois)

L'État français n'ayant pas les moyens de ses prétentions d'omnipotence préfère donc exclure du système les enfants différents ou à besoins spécifiques.

Au mieux, l'état se cache derrière une pseudo-solarisation à mi-temps, tiers temps, quart de temps mais surtout … pas tout le temps.

Cette situation indigne donne lieu à de nombreuses condamnations de la France et de l'Etat français.

La France est de plus en plus souvent condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour non-respect des droits de l'enfant.

La France est condamnée par le Conseil de l'Europe (février 2014) pour non-respect des droits de l'enfant et de la charte sociale européenne.

L'état français est condamné par les juridictions administratives françaises (TA de Paris juillet 2015) pour des carences dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la scolarisation des enfants.

Le conseil de l'Europe va même jusqu'à relever l'hypocrisie de l'état français qui, plutôt que de mettre en place les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants présentant un handicap en France, préfère payer des

établissements scolaires en Belgique pour le faire.

Mais rien ne change.

Pourtant des solutions de bon sens sont totalement envisageables mais toujours écartées au nom de faux principes : manque de moyens, sécurité, égalité, manque de formation des enseignants…

On cherche tous les arguments pour ne pas faire, plutôt que les solutions pour faire.
Ainsi par exemple, un enfant sans AVS par faute de moyen financier et non scolarisé à la demande de l'établissement scolaire, puisque sans AVS, pourrait tout à fait être scolarisé avec l'aide d'un de ses parents (qui le plus souvent ne peut pas travailler puisque son enfant n'est pas scolarisé).

On peut même envisager, qu'une tierce personne ayant des qualifications adaptées, soit rémunérée par les parents s'ils en ont les moyens ou un collectif de parents dans le cadre d'un AVS mutualisé.

L'école deviendrait non seulement réellement inclusive, mais aurait en outre plus de personnes adultes en son sein pour assurer la surveillance et la protection des enfants.

C'est une piste de réflexion, il y en a d'autres ; nombres de nos voisins européens y arrivent mieux que nous.

Trop longtemps, l'état français a caché l'étendue des dégâts sur nos enfants par idéologisme.

C'est notre système éducatif qui est inadapté et pas les enfants présentant un handicap, comme voudrait le faire croire certains syndicats d'enseignants.
Cependant l'éducation nationale n'a pas tous les torts.

Ainsi les prises en charges des troubles d'origine neurologique en France ont parfois plusieurs décennies de retard.

Tout un pan de la médecine psychiatrique française (école psychanalytique) s'acharne à traiter des troubles neurologiques chez les enfants, comme des troubles liés à des carences éducatives, affectives ou familiales, alors que les neuro sciences ont démontré qu'il n'en est rien.

Des milliards d’euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale.

Les moyens financiers sont donc là.

S’ils étaient employés à bon escient cela permettrait à des dizaines de milliers d’enfants d’être scolarisés normalement, en milieu ordinaire, dans de bonnes conditions et de recevoir des soins adaptés.

Il est temps de mettre un terme à un système d’exclusion généralisé qui s’auto génère et s’autofinance avec l’argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l’Enfance)

L’UNICEF a d’ailleurs été particulièrement critique vis-à-vis de la France dans son rapport de juin 2015.

Elle pointe du doigt les trop nombreuses défaillances de notre système éducatif en général et plus particulièrement la prise en charge des enfants les plus fragiles.

A l’heure ou le « vivre ensemble » incantatoire gouvernemental est servi à toutes les sauces, peut-être serait-il enfin temps de prendre soin de nos enfants.
Ce scandale doit prendre fin.

Il faut cesser d’exclure ou de parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n’ont rien à y faire en espérant que les parents affligés, ne se plaindront pas trop fort.

Il faut que les recours manifestement abusifs aux procédures de l’information préoccupante ou du signalement pour faire taire les parents et les associations de défense des enfants à besoin particulier soient sanctionnés. Aujourd’hui ce n’est pas possible.

L’accueil des enfants présentant un handicap à l’école ne doit plus être abordé par l’état français comme un service que l’on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l’enfant a être scolarisé.

Service militaire obligatoire : l’éternel débat

https://www.facebook.com/charles.millon/videos/1645706242368076/?l=5875366160687065309

Service militaire obligatoire : l’éternel débat
Public Sénat : Sénat 360
Service militaire obligatoire : l’éternel débat émission du 23 novembre 2015